

Texte action de la commission administrative académique du SNES-FSU d'Amiens
21 novembre 2023

Presque trois mois après la rentrée, le Ministre Attal, dans la droite ligne des mises en cause du Service public par le gouvernement, multiplie les annonces dangereuses et les attaques contre l'Education nationale et les personnels.

Le pacte, mis en place à grand renfort médiatique, mais aussi son corollaire plus discret, le plan annuel de remplacement, donnent lieu à une mise en cause frontale du statut des enseignants, soutenu par un discours obsessionnel sur la chasse aux heures dites perdues. Si les conséquences sont lourdes sur les pratiques de RCD au cœur des établissements, elles pèsent aussi fort sur les projets pédagogiques, les sorties ou voyages, ainsi que sur la Formation continue, reléguée hors temps scolaire et peut-être à terme en voie de disparition.

La campagne anti Pacte du Snes-Fsu dès le printemps dernier a permis de faire échec aux signatures dans le Second degré, avec des chef.fes d'établissements aux abois et prêt.es à toutes les promesses intenables pour atteindre leurs quotas, et un Recteur n'osant dévoiler les chiffres malgré l'insistance de nos demandes. Il n'est plus à démontrer que le Pacte n'est ni une revalorisation, ni une réponse aux absences. **Notre rôle est désormais d'accompagner les collègues à résister aux plans annuels de remplacement qui sont trop souvent l'occasion de revisiter localement par la contrainte les RCD. Un outil sous forme de tract pourra être un rempart proposé aux S1 lors des visites d'établissements et communiqué par voie électronique.**

Concernant la Formation continue, le Snes-fsu prendra contact avec le Snep-fsu, le Snuep-fsu et le Snuipp-fsu pour adresser à la profession une pétition sur le modèle de celle du Snes-fsu de Grenoble : <https://www.grenoble.snes.edu/la-formation-est-un-droit-pas-une-punition.html>

En s'attaquant à nos statuts, c'est la qualité du service public d'Education qui est visée. Ainsi, après la formation continue, c'est la formation initiale qui est dorénavant attaquée avec un concours avancé à l'année de L3, dont la seule perspective est d'élargir le vivier de recrutement. La contractualisation et la baisse du niveau de qualification sont les réponses à la crise de recrutement, en lieu et place d'une revalorisation attendue et indispensable. De même, tout comme l'esprit du Pacte, c'est le retour de la notion du mérite dans le discours et dans les actes puisque le ministère prétend instaurer un système opaque et arbitraire de sélection des promus à la classe exceptionnelle, dans lequel aucune contestation n'est possible. Les critères des chef.fes d'établissement et des IPR pour établir les avis ne sont ni définis ni cadrés car aucun barème n'est prévu. **Le Snes-Fsu s'attachera à informer les collègues sur la perversité managériale de ce projet fondé sur le « mérite », tout en poursuivant le but de mobiliser sur les questions salariales et de pouvoir d'achat. Le stage académique du 14 décembre sera l'occasion de mettre en perspective les liens qui se dessinent entre les attaques statutaires et le délitement des progressions de carrière basées sur la mise en concurrence des personnels.**

Nos élèves sont aussi victimes de la conception réactionnaire de l'Education nationale du gouvernement. Remplacements au pied lever dont la qualité n'est plus garantie, mais aussi des inégalités sociales d'autant plus renforcées qu'aux classes surchargées va désormais s'ajouter un collègue « modulaire », tel qu'en rêve le Snalc, dont les objectifs d'apprentissage ne sont pas les mêmes pour toutes et tous, collègue élitiste renforçant la reproduction sociale, donnant des moyens aux meilleur.es élèves, souvent socialement plus favorisé.es, pour approfondir leurs apprentissages, tout en reléguant les autres à la voie pro ou à l'apprentissage, ce dernier étant une véritable gabegie financière.

Le Snes-FSU apporte son soutien plein et entier à la journée de mobilisation des collègues contre la réforme de la Voie professionnelle le 12 décembre.

Le Snes-fsu continuera de dénoncer ces réponses populistes et dangereuses et fera connaître son projet d'un collège de la réussite pour toutes, avec des conditions de travail améliorées

par une diminution significative des effectifs, prenant en compte les réalités de l'École inclusive, et par la garantie de temps réguliers de travail en petits groupes dans le cadre de programmes cohérents afin que l'aide puisse être apportée en classe. Le supplément collège constitue un outil pour animer les HIS auprès des collègues.

L'esprit de tri social s'accompagne également d'une volonté de mise au pas de la jeunesse comme en témoignent la mise en place du Snu mais aussi le projet de texte présenté au CSE du 16 novembre sur le stage obligatoire de 2 semaines en fin de Seconde qui posera problème aux élèves sans réseaux, et provoquera chez les PP une surcharge de travail si la coordination leur revenait. **Si le texte final confirmait cela, le Snes-Fsu pourrait appeler les PP à démissionner en cours d'année.**

Les CPE sont en ligne de mire pour la sécurisation des établissements avec des applications hétérogènes des protocoles d'accueil. Le contrôle des sacs des élèves délitent le lien de confiance des personnels d'éducation avec les élèves. Les vies scolaires ne sont pas des vigiles ! La dénaturation des missions de CPE est marquée par des attaques multiples, s'ajoutant aux injonctions juridiques et aux pressions hiérarchiques sur le déploiement du dispositif PHARE sans personnel ni moyens supplémentaires (ou même sans formalisation de temps de travail, laissant les personnes ressources travailler bénévolement) pour garantir l'écoute des élèves et l'indispensable priorité du suivi de la souffrance des élèves après les situations révélées. Le Snes-fsu continue de réclamer les recrutements nécessaires.

Le Snes-fsu appelle à la réussite de la mobilisation du 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes et diffusera les visuels dans toutes ses communications avec la profession. <https://www.snes.edu/article/le-25-novembre-journee-internationale-contre-les-violences-faites-aux-femmes/>

Le Snes-Fsu appelle les personnels à joindre aux rassemblements et manifestations pour la paix en Palestine, sur la base de l'appel de la FSU : pour l'arrêt des cessez-le-feu à Gaza, pour la libération des otages et des prisonniers, pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.